



POLE SOUTIEN

GROUPEMENT ADMINISTRATIF
JURIDIQUE ET FINANCIER

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

BUREAU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 8 juin 2020

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le lundi 25 mai 2020, s'est réuni le lundi 8 juin 2020 à 11h00, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S.. Le quorum (3 membres) étant atteint, le Bureau du C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

	Présent	Excusé
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER	x	
Monsieur Philippe VARLET	x	
Madame Séverine MORDACQ		
Monsieur Pascal BOHIN	x	
Madame Brigitte LHOMME		x
Monsieur Jean-Claude BILLOT	x	
Monsieur Jean-Michel BOUCHY		
Madame Brigitte FOURE		x
Monsieur Alain GEST		x

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Bertrand VIDOT, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

La séance est levée à 13h00. |

DELIBERATION N°1

PRESTATIONS DE FORMATION

Formation électricité générale et électronique des VSAV

Marché sans publicité et sans mise en concurrence avec la Société GIFA COLLET

Validation du choix du Bureau du CASDIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R. 2122-3 3° ;

Vu la délibération n°5 du CASDIS en date du 28 juin 2018 déléguant au Bureau du CASDIS la compétence pour la mise en œuvre, le suivi et l'attribution des marchés publics (hors pouvoirs propres du Président).

Considérant l'exposé ci-dessous :

Le SDIS de la Somme souhaite organiser pour deux agents du Garage Départemental, une formation concernant l'électricité générale et électronique des VSAV. Une procédure adaptée a été lancée en date du 24 juin 2019 conformément aux dispositions des articles L. 2123-1, R. 2123-1, R. 2123-4 à R. 2123-6 du Code de la commande publique. Cependant, le lot 6 a été déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article R 2122-2 3° du Code de la commande publique, une procédure de marché sans publicité et sans mise en concurrence a été lancée le 28 février 2020 auprès des établissements GIFA COLLET.

Pour autant, un marché ne peut être attribué qu'après validation du choix par l'organe délibérant. Ce dernier autorisant ainsi le Président à signer le marché.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Bureau du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1^{er} :

De valider le marché « Formation électricité générale et électronique des VSAV ».

Article 2 :

D'autoriser le Président à le signer avec la Société GIFA COLLET pour un montant de 980,00 € HT soit 1 176,00 € TTC.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 4
VOTES : Pour 4
 Contre 0
 Abstentions 0



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	BC_D1_08_06_20
Date de la décision :	2020-06-08 00:00:00+02
Objet :	Prestations de formation Formation électricité générale et électronique des VSAV Marché sans publicité et sans mise en concurrence avec la société GIFA COLLET
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.2 - marchés négociés
Identifiant unique :	080-288000011-20200608-BC_D1_08_06_20-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20200608-BC_D1_08_06_20-DE-1-1_0.xml	text/xml	1038
Nom original :		
D1-Prestations de formation lot 6 - Electricité générale et électronique VSAV.pdf	application/pdf	360379
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20200608-BC_D1_08_06_20-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	360379

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2020 à 10h37min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2020 à 10h38min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2020 à 10h38min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2020 à 10h38min34s	Reçu par le MI le 2020-07-06

